

# Appel à idées et à projets sur le territoire de la Haute Gironde et du Libournais en 2018

## Vendanges d'idées

---

*Dates limites de dépôt des dossiers : 14 mars et 19 septembre 2018.  
Les idées seront étudiées tout au long de l'année.*

### Pourquoi cet appel à idées et à projets ?

Convaincue de l'intérêt d'une approche territoriale, la Fondation de France a choisi d'engager des moyens au profit du développement social, socio-économique et culturel du territoire de la Haute Gironde et du Libournais.

Ce territoire est porteur de nombreuses dynamiques. La Fondation de France souhaite les soutenir avec pour objectifs de :

- **participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants ;**
- **favoriser les initiatives, faciliter l'implication de chacun dans la vie de son territoire ;**
- **susciter de nouvelles solidarités entre habitants et favoriser de nouvelles coopérations entre acteurs locaux ;**
- **renforcer les dynamiques territoriales.**

### Une idée ou un projet ?

Vous avez une idée mais elle vous paraît floue ou vous ne savez pas comment la mettre en œuvre ?

Dès lors qu'elles peuvent être formalisées dans un document succinct (voir ci-après), les idées sont accueillies, partagées et accompagnées pour devenir des projets.

Les **projets** déjà construits sont directement instruits et soumis au jury de la Fondation de France. S'ils sont retenus, ils font l'objet d'un soutien financier, **durant une à trois années.**

### Qui peut répondre ?

L'appel à idées et à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif : associations, collectifs d'acteurs, collectivités territoriales...

Il s'adresse également aux personnes ou groupes de personnes habitant ou travaillant sur le territoire, porteurs d'idées nouvelles et socialement utiles, qu'ils soient constitués ou non en association. Toutefois, pour bénéficier d'un soutien financier, ces idées devront être mises en œuvre *via* une structure associative ou coopérative, existante ou à créer.

## Critères de sélection

---

En premier lieu, merci de bien vouloir vous assurer que votre idée ou votre projet s'inscrit dans les objectifs énoncés ci-dessus.

Les idées et les projets devront avoir une dimension innovante.

Cette dimension s'appréciera à la fois dans :

- la nature et le contenu des actions proposées au regard du contexte local ;
- les réponses nouvelles et adaptées aux besoins des habitants, en particulier les plus vulnérables ;
- les modes de coopération durable instaurés entre des acteurs de secteurs et d'horizons différents ;
- leur contribution au renforcement de dynamiques territoriales.

### Vous avez une idée ?

Nous serons attentifs à :

- votre motivation, votre envie de la partager et de la mettre en œuvre avec d'autres ;
- vos premières pistes d'action pour la transformer en projet : personnes à associer, besoins en expertise, étapes à franchir...

### Vous avez un projet ?

Nous serons attentifs à l'implication des publics bénéficiaires de la conception à la réalisation de votre projet, ainsi qu'aux perspectives de développement de l'action dans la durée.

Un jury indépendant, composé par la Fondation de France, sélectionne, au vu de ces critères, les idées qui peuvent faire l'objet d'un accompagnement et les projets qui peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Fondation de France et de ses partenaires.

Ne seront pas retenus :

- les projets liés à des obligations légales ;
- les activités habituelles des organismes ;
- l'organisation d'événements, de rencontres, d'animations, d'activités... qui ne s'appuient pas sur la participation active de leurs bénéficiaires et ne s'inscrivent pas dans un projet durable ;
- les activités à finalité lucrative.

## Quel accompagnement pour les porteurs d'idées et de projets ?

---

- **Les porteurs d'idées** considérées comme recevables par la Fondation de France seront conviés à des temps d'échanges, individuels et/ou collectifs, pour leur permettre de transformer leur idée en projet.
- **Les porteurs de projets** retenus par le jury de la Fondation de France bénéficieront d'un soutien financier et d'un suivi. Ils seront invités à participer à des temps collectifs d'échanges de pratiques.

## Comment répondre ?

---

**Les porteurs d'idées** remplissent un questionnaire de présentation disponible sur demande par téléphone ou au lien suivant :  
[fondationdefrance.org/fr/vendanges-didees](http://fondationdefrance.org/fr/vendanges-didees)

**Les porteurs de projets** remplissent un dossier de demande de subvention téléchargeable au lien suivant :  
[fondationdefrance.org/fr/vendanges-didees](http://fondationdefrance.org/fr/vendanges-didees)

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 14 mars 2018 pour un jury fin juin 2018, puis jusqu'au 19 septembre 2018 pour un jury début décembre 2018.

Pour les idées, les questionnaires seront reçus tout au long de l'année.

### Contact :

Fondation de France Sud-Ouest  
29 rue Esprit des Lois – 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 52 03 07  
E-mail : [sudouest@fdf.org](mailto:sudouest@fdf.org)



## Une logique de proximité

La Fondation de France est présente sur l'ensemble du territoire. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs, fondateurs et bénéficiaires et favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.



Avec les 828 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 160 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.